

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE LA CAVALERIE

DEPARTEMENT DE 'AVEYRON
ARRONDISSEMENT DE MILLAU
CANTON CAUSSES ROUGIERS

Délibération n° 12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents ou représentés : 14
Nombre de conseillers votants : 12

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Cavalerie, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de monsieur le maire.

DATE DE LA CONVOCATION : le 1^{er} avril 2025

	NOM	Prénom	Qualité	Présent	Absent	A donné procuration à
1	RODRIGUEZ	François	Maire	X		
2	MURET-GUIBERT	Marie-Laure	1 ^{er} Adjoint	X		
3	CADILHAC	Christophe	2 ^{ème} Adjoint			RODRIGUEZ François
4	AUSSEL	Sabine	3 ^{ème} Adjoint	X		
5	BALSAN	Lucie	Conseiller	X		
6	MURET	Nicolas	Conseiller	X		
7	MURATET	Philippe	Conseiller	X		
8	DELACROIX-PAGES	Claudine	Conseiller	X		
9	FAJFROWSKI	Annabelle	Conseiller			MURET GUIBERT Marie-Laure
10	COMBES	Mathieu	Conseiller	X		
11	MARTINET	Céline	Conseiller	X		
12	BRUNIER	Jean-Michel	Conseiller	X		
13	VINCENDEAU	Céline	Conseiller	X		
14	MASSEBAU	Loïc	Conseiller		X	
15	BARTHE	Ghislaine	Conseiller	X		

Secrétaire de séance : MURET GUIBERT Marie-Laure

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024 - BUDGET LOTISSEMENT REDOULES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le CFU met en évidence les informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan, du compte de résultat synthétique ainsi que des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant que le Compte Financier Unique 2024 du Budget lotissement REDOULES fait apparaître :

		Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Résultat de clôture 2023		15 081.94	-12 498.28
RECETTES	Prévues	42 417.73	12 498.28
	Réalisées	27 335.79	12 498.28
DEPENSES	Prévues	42 417.73	12 498.28
	Réalisées	42 415.73	0.00
Résultat de l'exercice		-15 079.94	12 498.28
Résultat de clôture 2024		2.00	0.00
RESTES A REALISER	Recettes		0.00
	Dépenses		0.00
RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE		2.00	0.00
			2.00

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Monsieur le maire quitte la salle durant le vote.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide, à 12 VOIX POUR :

- **D'approuver** le Compte Financier Unique 2024 du Budget Lotissement REDOULES de la commune de La Cavalerie.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer le Compte Financier Unique 2024.

Le secrétaire



Le Maire



Ainsi délibéré les an, jour et mois que dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Certifié exécutoire

Compte tenu de la publication le : 15/04/2025

Et de la transmission à la sous-préfecture : 15/04/2025